

PLANS COMMUNAUX DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES ET DE PREVENTION DES MALADIES VECTORIELLES

Les communes et leurs communautés au cœur du dispositif de prévention et de contrôle

Les stratégies de prévention et de contrôle doivent essentiellement s'appuyer sur une meilleure gestion de l'environnement domestique, tant au niveau individuel que collectif. Le maire, compte tenu de la connaissance de son territoire, de sa proximité avec la population et de ses compétences en matière de gestion de l'environnement, se situe au centre du dispositif. Le plan communal constitue un outil d'organisation et de planification à sa disposition.

- **Plan communal : des objectifs multiples :**
 - Organiser à l'échelon communal voire inter communal, la lutte contre les moustiques anthropiques
 - Planifier les actions de prévention et de contrôle en fonction des périodes de l'année
 - Graduer ces actions en fonction du risque épidémique et du contexte entomologique
 - Articuler la réponse entre les différents acteurs concernés à l'échelon communal et inter communal
- **Une organisation souple :**
 - Une Cellule de Gestion placée sous l'autorité du maire, chargée du pilotage et de la coordination
 - Une Cellule Opérationnelle chargée de la mise en œuvre des décisions de la Cellule de Gestion
- **Des moyens humains mobilisés flexibles :**
 - Rôle structurant et moteur des «Référénts moustiques communaux»
 - Structure dédiée non indispensable. Services essentiellement mobilisés dans le cadre de leurs missions habituelles
 - Mais nécessité
 - Définir une procédure de traitement des plaintes et réclamations
 - Anticiper des scénarios de mobilisation de renforts en situation épidémique
- **Des moyens financiers et matériels limités**, sauf en cas de constitution d'une cellule dédiée
- **Les engagements des parties**
 - Communauté d'Agglomération
 - Désignation des référents
 - Approbation du plan type
 - Rôle « facilitateur », coordination
 - Municipalité
 - Désignation des référents
 - Elaboration et mise en œuvre du plan
 - ARS
 - Désignation des référents
 - Accompagnement, appui technique et méthodologique
 - Formation en lien avec le CNFPT
 - Accompagnement et appui particulier aux communes ayant approuvé leur plan

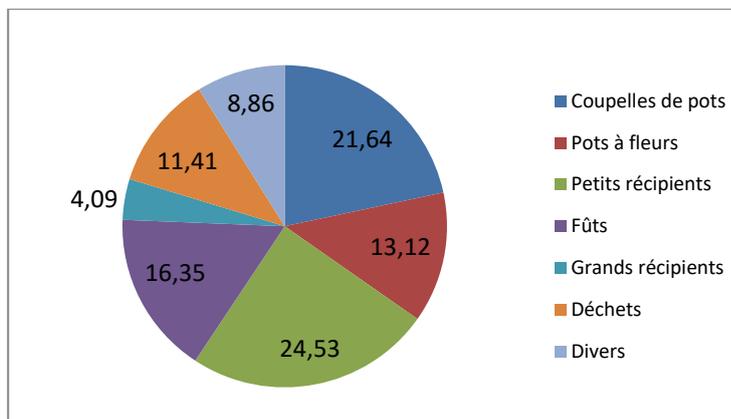
PLANS COMMUNAUX DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES ET DE PREVENTION DES MALADIES VECTORIELLES

Un contexte préoccupant

- **Les maladies transmises par les moustiques : un problème de santé publique majeur.** Au cours des 8 dernières années, la Guadeloupe a subi 4 épidémies majeures qui ont été à l'origine de plusieurs centaines de milliers de cas, de milliers d'hospitalisations et de dizaines de décès. Outre les virus de la dengue, du chikungunya et du zika, plusieurs autres virus pourraient être à l'origine d'épidémies plus ou moins graves dans les années à venir.
- **Une nuisance importante.** Les moustiques figurent parmi les principales nuisances perçues par la population autochtone et les touristes. Certaines espèces perturbent le cadre de vie des habitants et peuvent constituer un frein au développement touristique
- **Deux espèces de moustiques à cibler particulièrement.** Il existe une quarantaine d'espèces de moustiques en Guadeloupe. Une bonne demi-douzaine peut potentiellement transmettre des agents pathogènes à l'homme. Mais seul *Aedes aegypti* transmet actuellement des maladies à l'homme. D'autres espèces constituent des nuisances importantes. *Culex quinquefasciatus* en représente la principale sur l'archipel. Ces deux moustiques sont des espèces anthropiques dont le développement est lié à l'activité humaine.

Aedes aegypti se reproduit essentiellement dans des gîtes artificiels, dans de petites collections d'eau claire, à l'intérieur ou autour des habitations.

Culex quinquefasciatus se reproduit dans les eaux relativement chargées en matière organique :



- Stations d'épuration mal entretenues ;
- Fosses septiques en mauvais état ;
- Vides sanitaires ;
- Canalisations, fossés ou ravines recevant des eaux résiduaires d'origine domestique ou industrielle.

Typologie des lieux de ponte d'*Aedes aegypti* en Guadeloupe (%)

- **Des moustiques de plus en plus résistants aux insecticides chimiques.** *Aedes aegypti* et *Culex quinquefasciatus* ont développé de fortes résistances aux insecticides chimiques. Contre ces deux moustiques, il n'existe pas à l'heure actuelle, de composés adulticides efficaces.